



La vie à Audrix

> Éditorial

L'année 2014 est déjà bien partie avec ses vœux de joie et de bonheur pour tous.

Le journal souhaite à tous ses lecteurs ses vœux de bonne et heureuse lecture car votre journal est au service de tous pour apporter un support d'échange et de transmission pour une mémoire partagée de la vie de la commune.

L'année qui s'ouvre à nous va offrir aux habitants un cadre d'espace de rencontres, prolongement de la vie associative apportée par le pôle de l'enfance et permettant une réponse aux besoins de développement des activités socioculturelles.

Ce nouveau lieu de vie va devenir une page d'écriture de l'histoire du village, à la grande satisfaction de tous ceux et celles qui œuvrent chaque jour à son dynamisme, en souvenir de ceux et celles qui se sont engagés vers cette voie et qui nous ont quitté.

C'est vers une page harmonieuse, respectueuse de l'environnement et des générations futures, que chacun est invité demain.

Oui, ce sont des vœux de « reporters d'espoir » que vous proposez dans le présent numéro les artisans du journal La Vie à Audrix.

Bonne année à toutes et à tous.

Le Comité de Rédaction.

> Sommaire

Éditorial

Le billet du Maire

Informations municipales

Commémorations

Activités municipales

Vie associative:

- AAA
- Amicale Laïque
- Rhizome
- Ludothèque
- Lavikiva
- Les p'tits d'hommes
- Atelier d'Audrix
- Musique en Périgord

Revue de presse

Libres propos

Contes et rimes

> Billet du Maire

Comme nous l'avions prévu fin 2012, notre salle socioculturelle -avec l'extension ado, les ateliers municipaux, la voirie et les parkings, sans oublier l'éclairage public- sera achevée courant février 2014.

Seul, l'amphithéâtre est encore à réaliser. La durée de cette dernière tranche de travaux a été évaluée à un mois. L'ordre d'exécution en a été, d'ors et déjà, donné. Il ne reste plus qu'à espérer une météo clémente pour mener à bien la dernière phase de ce gros chantier.

Que soit remercié, au passage, notre député Monsieur Germinal Peiro qui, ayant apprécié l'intérêt de cette structure de plein air, a accordé à notre commune une participation financière prise sur sa réserve parlementaire.

Depuis quelques semaines, nous réfléchissons au mode de fonctionnement optimum pour ce nouvel espace afin qu'il serve au mieux les attentes des habitants d'Audrix, des enfants du territoire et des associations. Les représentants de celles-ci ainsi que les deux restaurateurs ont été invités, courant janvier, à une visite des locaux en cours de travaux afin d'exprimer leurs souhaits. Avant l'été, toute la population sera conviée à l'inauguration en présence de tous les acteurs qui ont permis à ce projet de longue haleine de voir le jour.

Le 1er janvier 2014 a été la date de fusion effective et la création de la nouvelle communauté de communes qui portera le nom de *Vallée Dordogne et Forêt Bessède*.

Pour mémoire, celle-ci se composera de 23 communes dont 15 de moins de 300 habitants.

La commune d'Audrix sera représentée, lors des séances, par un seul titulaire, au lieu de deux auparavant, et d'un suppléant. Au total 47 sièges seront à pourvoir. Vu le poids minime qu'elle pèsera dans la nouvelle assemblée, il est plus que nécessaire que son titulaire, ou son suppléant, ait une compétence et une connaissance suffisantes des dossiers pour se positionner face aux décisions qui seront prises afin de préserver au mieux l'intérêt général de ses administrés.

Une réforme en appelle d'autres .. ! celle de l'instauration de nouvelles circonscriptions cantonales et celle portant sur la modification du mode d'élection des conseillers généraux (qui deviendront, de fait, des conseillers départementaux).

Le projet de redécoupage cantonal a été proposé par le Ministère de l'Intérieur et approuvé par le Préfet et le Conseil Général.

Pour en finir avec les disparités démographiques, le nombre de cantons de notre département, qui est actuellement de 50, se trouvera réduit de moitié et, par souci de parité, chaque nouveau canton aura à sa tête 2 conseillers départementaux (un binôme homme/femme) pour l'élection desquels un scrutin sera mis en place en mars 2015, date d'effet de la réforme des nouveaux territoires.

Plus concrètement, notre commune d'Audrix se retrouvera donc associée aux cantons de Saint-Cyprien, Belvès, Domme et Villefranche du Périgord. Ce canton, nommé *Vallée Dordogne*, et dont nous ferons partie désormais, regroupera au final 47 communes.

Mais avant tout cela, 2014, c'est aussi l'année des élections municipales et européennes.

En ce qui nous concerne, nous formons le vœux que le nouveau Conseil Municipal élu en mars prochain sera encore composé de femmes et d'hommes responsables et dévoués pour conserver à Audrix sa belle image de petite commune dynamique et accueillante. Elle doit son rayonnement au travail sérieux de ses élus et à celui des membres bénévoles des associations qui offrent, avec courage et enthousiasme, leurs diverses activités au sein même de notre village.

Avec l'ensemble des membres du Conseil municipal, nous souhaitons une belle et heureuse année à toutes et à tous.

**Le Maire,
Claude Thuillier**

> Informations municipales

... EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS ...

◆ Séance du 6 septembre 2013

Budget de l'eau: décision modificative n°1

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des virements de crédits sur le budget de l'eau potable comme suit :

Dépenses de fonctionnement :

6064 (fournitures administratives) :	- 217,00 €
6231 (annonce et insertion) :	+ 217,00 €

Projet d'inscription et de classement de la Vallée de la Vézère

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une enquête publique relative aux projets d'inscription et de classement du site de la Vallée de la Vézère présentés par la Direction Régionale de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement a débuté le 2 septembre et se déroulera jusqu'au 11 octobre inclus.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Audrix est concernée par ce projet d'inscription et de classement au titre des sites. Monsieur le Maire présente l'ensemble des documents et des cartes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable au projet d'inscription et de classement de la commune de Audrix comme présenté dans le dossier d'enquête publique.

Marché d'appel d'offres pour la construction de la salle socio culturelle – Lot n°9/Peinture – Avenant n°1

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents approuve l'avenant n°1 de la société SAS SUDRIE ET FILS d'un montant de 10 414 ,07 € HT pour le lot n°9 et prenant en compte l'option « peinture ».

Location maison communale « le Coteau n°4 »

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les locataires de la maison communale « le coteau n°4 » ont donné leur préavis de départ au 31 octobre 2013. Compte tenu de la superficie du logement et du prix moyen des loyers, Monsieur le Maire propose de réajuster le montant du loyer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, fixe le loyer de la maison communale du « Coteau n°4 » à 500 euros par mois et autorise Monsieur le Maire a signé un nouveau bail.

Demande de subvention au Conseil Général pour l'aménagement des parkings et l'amphithéâtre

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à déposer des demandes de subvention auprès du Conseil Général au titre de l'aménagement de bourg pour le projet d'amphithéâtre et l'aménagement des parkings.

◆ Séance du 4 octobre 2013

Sectorisation du réseau d'eau potable - Marché en procédure adaptée - Choix des entreprises

Le marché de sectorisation du réseau d'eau potable de la commune a pour objet la mise en place de compteurs télégérés sur le réseau d'adduction en eau potable dans le but d'améliorer la recherche de fuite et par conséquent le rendement du réseau.

Ce marché est passé dans le cadre de la réalisation d'une étude diagnostique.

A ce titre la commune a lancé le 23 juillet 2013, un marché en procédure adaptée concernant la mise en place de la sectorisation de son réseau d'eau potable prévue au code des marchés publics. Un Avis d'Appel Public à la Concurrence a été publié dans « l'Essor Sarladais ». La date de remise des offres a été fixée au 2 septembre 2013 à 12h00.

L'opération comporte une seule tranche de travaux et aucun lot.

Trois entreprises ont demandé le dossier de consultation et seules deux ont remis leur offre dans les délais.

Les plis ont fait l'objet d'une ouverture le 4 septembre 2013, puis d'une analyse des offres par le cabinet INFRA.CONCEPT, chargé d'une mission de maîtrise d'œuvre.

Au regard de l'analyse faite par le maître d'œuvre, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide de retenir l'offre de l'entreprise technico-économique la plus avantageuse : Groupement MONTASTIER-IDE pour la somme de 31 383,00 € HT.

Budget principal - Décision modificative n°1

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des virements de crédits sur le budget principal comme suit:

Dépenses d'investissement :

2313 (Constructions) :	- 5 000,00 €
1641 (emprunts) :	+ 5 000,00 €

Budget de l'eau - Décision modificative n°2

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des virements de crédits sur le budget de l'eau comme suit:

Dépenses d'investissement :

2031 (Frais d'étude) : - 12 000,00 €

2315 (travaux) : + 12 000,00 €

Communauté de communes - Rapport d'activités 2012

Monsieur le Maire donne lecture du rapport. Les principales actions évoquées sont :

Les compétences en continuité : le pôle de l'enfance, l'aire d'accueil des gens du voyage, les actions en faveur de l'environnement (SPANC, gestion des rivières, sentiers de randonnée, collecte et valorisation des déchets ménagers), la promotion touristique, l'entretien et l'aménagement de la voirie.

Les évolutions majeures : le projet de fusion avec la communauté de communes de Nauze et Bessède, le transfert de la compétence scolaire.

Une analyse financière.

Les membres du conseil municipal souhaiteraient être concertés en amont pour les activités touristiques ou sportives organisées et programmées sur la commune de Audrix concernant la fixation des dates pour permettre ainsi aux élus, associations et administrés d'y participer.

Contrat de ligne de trésorerie à conclure avec le Crédit Agricole Charente Périgord

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, Vu les besoins ponctuels de trésorerie de la commune dans le cadre du projet de construction de la salle socio-culturelle et de l'extension du centre de loisirs et dans l'attente du versement des soldes de subventions, Vu la proposition de financement de ligne de trésorerie du Crédit Agricole Charente Périgord,

Amené à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide de souscrire une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Charente Périgord

Pour un montant de 350 000,00 € (**fonds non utilisé au 01.01.2014**)

Pour une durée de 1 an à compter du 15 octobre 2013

Indexé sur le taux Euribor moyen à 1 mois

Avec paiement des intérêts mensuellement sans capitalisation

Pour des tirages minimum de 1 000,00 € par virement

Avec modalités de remboursement par virement

Pour une commission d'engagement de 875,00 €

Sans frais de dossier, de droits de timbres ni de commission de non utilisation,

Prêt crédit relais

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Vu les besoins ponctuels de trésorerie de la commune dans le cadre du projet de construction de la salle socio-culturelle et de l'extension du centre de loisirs et dans l'attente du versement du Fonds Compensatoire pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée, Vu la proposition de prêt crédit relais par la Caisse

d'Epargne Aquitaine Poitou Charente.

Amené à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide de souscrire un emprunt crédit relais auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charente

Pour un montant de 150 000,00 €

Pour une durée totale de 2 ans

Avec paiement des intérêts payables trimestriellement au taux FIXE de 2,00%

Pour une commission d'engagement de 250,00 €

Avec un remboursement anticipé total ou partiel possible à toute date, moyennant un préavis de 30 jours ouvrés, sans indemnité ni frais.

Avec versement des fonds au plus tard le 15 /12/2013

Chemin d'accès lieu-dit « les termes - Le petit Jean de Mai

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un renforcement d'électricité est prévu par le Syndicat Départemental d'Energies (SDE24) de la Dordogne pour les maisons situées au lieu-dit «Le Terme et le Petit Jean de Mai ».

Monsieur le Maire rappelle également qu'une procédure d'acquisition de biens sans maître et vacant est en cours pour l'une des maisons. Monsieur le Maire indique qu'il n'y a qu'un accès privé avec droit de passage permettant d'accéder au hameau. Les propriétaires des parcelles sur lequel passe le chemin d'accès, autorisent la commune à remettre le chemin en état, à procéder au renforcement et à l'enfouissement de la ligne électrique et enfin de procéder au classement du chemin.

Toutes les dépenses relatives aux travaux de remise en état et au classement seront à la charge de la commune. Les frais de renforcement et d'enfouissement étant à la charge du SDE24.

Amené à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents accepte le principe de remise en état du chemin permettant d'accéder au lieu-dit « Le Terme et Le Petit Jean de Mai » ainsi que son classement à la charge de la commune.

Fonds de concours de la Communauté de communes

Amené à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents approuve l'attribution d'un fonds de concours de la part de la commune d'Audrix à la communauté de communes de la Vallée de la Dordogne, au titre de la réalisation de travaux sur la voirie communale, pour un montant de 8 169,00 € HT, précise que ce montant ne dépasse pas le plafond de participation permis par la loi au regard du montant global de l'opération de travaux voirie sur la commune et que les crédits correspondants sont prévus au budget 2013, autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires qui se rapportent à cette décision.

◆ Séance du 15 novembre 2013

Rapport annuel 2012 du SPANC

Amené à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, prend acte du rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes de la Vallée de la Dordogne.

Adhésion au Comité Départemental d'Action sociale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide l'adhésion de la collectivité au Comité Départemental d'Action Sociale et s'engage à inscrire au budget 2014 le montant total de la cotisation.

Marché d'appel d'offres pour la construction de la salle socio culturelle – Lot n°1/VDR – Avenant n°1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve l'avenant n°2 conclu avec la société HERAUT et Cie d'une plus-value de 1 100,00 € HT, justifié par une prestation supplémentaire concernant le drainage, en pied de talus, d'un écoulement d'eau d'origine inconnue.

Budget principal - Décision modificative n°2

Suite aux différents avenants et à l'emprunt relais à court terme contracté, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des augmentations de crédits sur le budget principal comme suit:

Recettes d'investissement :

1641(emprunt) : + 150 000,00 €

021 (Virt du fonctionnement): - 100 000,00 €

Dépenses d'investissement :

2313 (Constructions) : + 50 000,00 €

Dépenses de fonctionnement :

023 (Virt en investissement) - 100 000,00 €

6288 (autres services ext) + 100 000,00 €

Budget principal - Décision modificative n°3

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des virements de crédits sur le budget principal comme suit:

Dépenses de fonctionnement:

61523 (Voies et réseaux) : - 1 125,00 €

658 (Charges gestion courante) : + 1 125,00 €

Budget de l'eau - Décision modificative n°3

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des augmentations de crédits sur le budget de l'eau comme suit:

Dépenses de fonctionnement:

675 (valeurs comptables des immo) : + 4 607,80 €

Recettes de fonctionnement :

775 (produits cession d'éléments) : + 4 607,80 €

Transports scolaires

Amené à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents accepte de participer au SIRS de Saint-Cyprien pour le transport scolaire des 2 enfants domiciliés à Audrix et de régler la somme de 272 euros au SIRS de Saint-Cyprien pour l'année 2013-2014.

CNP Assurance

Monsieur le Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents qui permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge lui ont été transmis par la CNP Assurances.

Après avoir pris connaissance des contrats adressés par CNP Assurances, l'assemblée est invitée à se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à signer les contrats CNP Assurances pour l'année 2014.

Demande de renouvellement CUI

Amené à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à demander le renouvellement de la convention « Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi » à compter du 1^{er} janvier 2014, précise que ce renouvellement de contrat sera d'une durée de 6 mois, que la durée du travail est fixée à 20 heures par semaine, indique que sa rémunération sera fixée sur la base du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail et autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle Emploi pour ce renouvellement

Motion pour la défense de l'hôpital de Sarlat

Monsieur le Maire explique la situation actuelle de l'hôpital de Sarlat, à savoir, la menace de la fermeture de l'unité de chirurgie, décidée par la direction, qui pèserait sur la sécurité de nos concitoyens et qui entraînerait inexorablement la fermeture de la maternité.

Amené à se prononcer sur l'adoption d'une motion adressée aux pouvoirs publics, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents s'oppose au projet de fermeture de l'unité de chirurgie adopté par le Comité de surveillance de l'hôpital de Sarlat et exige l'organisation d'une « table ronde », réunissant l'ensemble des acteurs : médecins, personnels, élus, usagers et gestionnaires.....afin d'élaborer un véritable projet médical répondant aux besoins de la population du sarladais.

Opération d'investissement d'éclairage public Renouvellement de trois projecteurs vétustes.

Amené à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents approuve le projet présenté et établi par le Syndicat d'Energies de la Dordogne (SDE24), donne mandat au SDE 24 de faire réaliser pour le compte de la commune les travaux énumérés ci-dessus.

Marché d'appel d'offres pour la construction de la salle socio culturelle- Lot n°7/Electricité – Avenant n°1

Amené à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents approuve l'avenant n°1 conclu avec la société J. M ELECTRICITE d'une plus-value de 3 522,00 € HT justifié par des prestations supplémentaires.

... INFOS...

Elections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014: quelques nouveautés à connaître.

POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

Peuvent voter les personnes qui sont régulièrement inscrites sur la liste électorale.

Les candidats déclarés peuvent toujours se présenter de façon isolée ou groupée.

Sont admises les listes qui comportent un nombre de candidats inférieur voire supérieur au nombre de postes à pourvoir.

Il est toujours possible de « panacher » en rayant ou en ajoutant des noms sur un bulletin de vote mais **ne peuvent être élues que les personnes qui ont déclaré leur candidature.**

Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats qui réunissent cumulativement :

- la majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés ;
- un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à

pourvoir, aucun bulletin ou encore des bulletins comportant des signes distinctifs.

Un second tour est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux.

Seuls peuvent se présenter au second tour ceux qui ont fait acte de candidature au premier tour sauf si dès le premier tour le nombre de candidats était inférieur au nombre de sièges à pourvoir. La déclaration de candidature préalable est toujours nécessaire.

Même au second tour, il n'est pas possible d'élire quelqu'un qui n'a pas déclaré sa candidature.

Pour être élu au second tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

Contrairement aux communes de plus de 1 000 habitants, le bulletin de vote ne comporte pas la désignation des représentants de la commune au sein de la communauté de communes. La commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre de postes à pourvoir.

En quoi la salle socioculturelle est-elle innovante?

Le conseil municipal a pris l'initiative innovante et unique pour notre région, d'associer un toit végétalisé à un chauffage solaire et à un chauffage à granulés-bois.

L'innovation principale réside dans les sources d'énergies renouvelables que sont le bois et le solaire. L'originalité relève du fait que ce système prévoit également l'utilisation, à la place des granulés-bois, d'autres combustibles tels que des coquilles (en l'occurrence, celles de noisettes).

En résumé, pour ce qui est de la production d'eau chaude, que ce soit pour alimenter le plancher chauffant ou les parties cuisine et sanitaires, l'installation fonctionne de la manière suivante :
-lorsque l'ensoleillement est suffisant ou même partiel :
les capteurs solaires chauffent l'eau qui, ensuite, est stockée dans deux bacs tampons chargés d'en conserver la température. Cette eau, ainsi

chauffée, passe dans le circuit hydraulique incorporé au plancher de l'ensemble du bâtiment, dont la surface est d'environ 400 m², en lui assurant un excellent confort thermique.

-lorsque l'ensoleillement n'est pas suffisant : la chaudière prend automatiquement le relais des capteurs solaires.

De cette même façon, est alimenté un système d'échangeur thermique dont le but est de renouveler l'air ambiant de la salle et d'en assurer la meilleure qualité possible.

Ces différentes installations sont gérées par un ordinateur relié directement à la mairie.

Tout ceci a un coût qui, d'après les études des techniciens, s'amortira -selon l'utilisation- entre 7 et 10 ans.

Il s'avérait évident qu'une isolation de qualité était nécessaire pour optimiser le rendement de ce type particulier de chauffage. Le choix d'un toit végétalisé était donc une des meilleures solutions. Et, dans un souci d'économie encore, ce type de toiture permet aussi, tout comme une toiture plus classique, la récupération des eaux pluviales qui serviront à alimenter les toilettes ainsi que les vanes d'arrosage extérieur, épargnant ainsi à ces postes l'eau potable.

Depuis l'été dernier, les capteurs solaires, connectés à des échangeurs thermiques, ont permis de relever de quelques degrés la température de l'eau des deux bassins de la piscine municipale pour le confort nécessaire des plus jeunes enfants fréquentant le centre de loisir, et aussi pour le plaisir de tous les autres usagers.

Claude Thuillier

La salle socioculturelle est d'ores et déjà chauffée et la société « Decid » de Saint Cyprien, a assuré une mise en service rapide et efficace. La technique retenue est mixte. Un système par panneau solaire permet le maintien en température pendant les périodes froides et l'été, par un basculement de fonctionnement, de chauffer la piscine municipale sans aucun apport d'énergie fossile. Cette énergie est de surcroît éternellement renouvelable.

Pour la mise en température de confort, une chaudière à bois prend le relais. Elle est automatisée et utilise du granulé de bois autrement appelé pellet ⁽¹⁾. Ce pellet limite la quantité de cendre produite à la combustion, permet un stockage et une distribution aisées dans le corps de chauffe.

La filière de production et de distribution est très proche (Ste Sabine près de Beaumont) et donc permet d'assurer une économie due à cette proximité, une limitation des effets carbone sur le transport mais aussi une valorisation des déchets de bois.

Cependant la commune désire aller encore plus loin dans cette démarche énergétique écocitoyenne et économiquement viable. Elle souhaite aussi assurer un avenir non dépendant d'une seule filière de production énergétique qui est en plein développement mais aussi à forte attractivité. Il est prévisible que cette forte attractivité fasse évoluer le coût du pellet.

Alors une équipe⁽²⁾ est entrée en contact avec une société de traitement de fruits secs et s'est rendue sur le site. La revalorisation des coquilles de noisettes n'est pas encore satisfaisante et, avec l'aide des techniciens et ingénieurs qui nous soutiennent, nous tentons d'innover et de trouver une nouvelle destination à ces déchets en les utilisant comme ressources d'énergie calorifique.

L'intérêt aujourd'hui de cette filière en cours de devenir est que la production de ce combustible, très proche (Lot et Garonne) ne demande aucun moyen industriel supplémentaire de fabrication et donc une notion de bilan carbone très favorable. Il faut trouver aujourd'hui, et c'est le but des discussions et négociations que nous menons, le moyen de transporter ce combustible naturel depuis le producteur jusqu'au consommateur, et un engagement sur le prix d'achat et sur la qualité de ce combustible.

Nous vous tiendrons évidemment informés et pour l'instant le pellet nous donne satisfaction.

*(1) Le pellet est le nom anglais donné aux **granulés bois**. Le pellet est un combustible issu du compactage des sous-produits de la première transformation du bois, comme la sciure, qui est affinée, séchée puis fortement compressée sans colle ni additif. Les **pellets bois** ou granulés de bois sont généralement issus du compactage de sciures de résineux mais certains ajoutent parfois des sciures de feuillus.*

(2) Equipe composée de messieurs Claude Thuillier, Claude Leclerc et Eric-Marc Veyrent.



Petit clin d'œil : si vous regardez bien, dans cette salle de réunion de cette société du Lot et Garonne, une affiche publicitaire vante l'énergie contenue dans la coquille, c'est-à-dire l'amendon de la noisette, alors que nous nous exploiterons peut-être bientôt ce qu'il y a à l'extérieur.

Eric-Marc Veyrent

Les associations d'entr'aide

La Croix Rouge

Rue de la Boëtie - le Bugue

Permanences: jeudi et samedi de 15h à 19h

Téléphone: 05.53.07.43.94

Urgence alimentaire: 05.53.07.22.30

Restos du Cœur

Place du temple - Le Bugue

Permanence: mardi de 14h à 17h

Téléphone: 05.53.04.66.56

Secours Catholique

Permanence: vendredi de 14h à 16h

Pour bénéficier de ces aides, il faut justifier de ses charges et de ses revenus

Centre Intercommunal d'Action Sociale

CIAS

Service d'aide à domicile: 05.53.03.09.10

> Activités municipales

Le monde associatif associé par et pour le lancement de la Salle Socio-Culturelle d'Audrix

Le samedi 11 janvier 2014, le Maire et le Conseil Municipal ont invité l'ensemble des associations de la commune ainsi que les restaurateurs pour présenter avant la fin des travaux l'ensemble des fonctions de la salle et déjà retenir les besoins de chaque structure.

Tous les participants ont pu apprécier la qualité de l'offre apportée par ce nouvel espace et ont exposé leurs niveaux d'attente déjà connus à ce jour. Certaines ont également témoigné sur les réflexions en cours suggérées par la découverte des locaux.

La Mairie en tant que garante de la bonne organisation et gestion de la salle a pris note des demandes exprimées. En fonction de ces besoins, une planification et des règles de fonctionnement vont être établies. Ce travail ainsi que celui de la mise en place d'une surveillance et nettoyage des locaux contribueront à la réussite de la mise en place d'une salle fonctionnelle au sein de la commune.

Le schéma de fonctionnement devra intégrer dans son programme l'accès à d'autres niveaux d'utilisation : salle de restauration, salle pour convives à une fête (mariage), salle de conférence débat formation, salle de projection, salle d'animation... Déjà, la commune enregistre depuis l'été dernier une forte demande externe pour pouvoir bénéficier des locaux durant les week ends ou certaines soirées dans la semaine.

La réunion de travail de ce samedi était une étape importante dans le processus d'organisation de la salle en indiquant à tous les priorités données aux associations et habitants de la commune. Le fait que la salle appartienne à la commune avec un mode de financement autonome demeure à ce stade des opérations un indéniable atout.

En se quittant, toutes les personnes présentes se sont félicitées de la qualité des relations instaurées à l'occasion de ce lancement, ceci bien avant les décisions finales.

Lors des échanges, au-delà des besoins, il est d'ailleurs intéressant de retenir l'idée exprimée d'un forum associatif permettant la mutualisation de biens d'équipement ou l'aide à la gérance de la salle par une proposition d'appui à la gestion événementielle.

James Chatenoud

> Commémoration

11 novembre

Aux personnes fidèles à cette commémoration s'est joint, cette année, Martin qui avait très bien retenu le cours d'histoire de son école primaire, et nous a démontré, document à l'appui que le « souvenir » se perpétuera longtemps .

La relève est assurée...

Cette célébration s'est terminée par le vin d'honneur.

> Vie associative de la commune



Décidément, même la mauvaise saison a ses beautés en Périgord. Qu'il soit entouré des velours rutilants de l'automne ou des végétaux poudrés de givre, Audrix se sait d'une beauté authentique, joyau de pierre cher à nos cœurs qu'il nous incombe de faire battre. Nous nous y employons modestement.

Voici le bilan des activités du deuxième semestre 2013 :

- Le vide grenier a eu lieu le dimanche 1er septembre. Organisé par Odet Conangle, il a investi la place du village toute la journée. C'est une animation très positive en termes de vitalité, de recyclage des objets et de lutte contre le gaspillage. Ces valeurs nous tiennent particulièrement à cœur.

- Le ravitaillement de la manifestation organisée par « Albuga Vélo Club » a été mise en place par Marie-Ange Bassano et Nicole Conangle. Elles ont su allier une pause reconfortante aux sourires chaleureux.

- L'arbre de Noël a pris la forme de la projection au cinéma du Buisson de « l'apprenti père Noël » pour les enfants de moins de 15 ans. Le goûter offert par l'AAA et l'Amicale Laïque a eu lieu dans la salle du centre de loisirs.

2013 est clos mais déjà de multiples rendez-vous sont programmés pour 2014. Les bénévoles y mettent toute leur énergie, tout leur enthousiasme, et, n'ayons pas peur des mots, tout leur attachement pour ce village.

L'ensemble des bénévoles de l'association vous souhaite une année riche de rencontres et de partages, partout mais surtout à Audrix.

Vous trouverez le programme des festivités 2014 sur le site <http://aaaudrix.free.fr> et sinon dans vos boîtes aux lettres quelques semaines avant les évènements.

*Le Président, Eric-Marc VEYRENT
Les informations sur : <http://aaaudrix.free.fr>*

Amicale Laïque

L'assemblée générale ordinaire de l'Amicale Laïque de Audrix a eu lieu le mercredi 23 octobre 2013 à 18h30 dans la salle communale de la mairie d'Audrix.

En présence de Monsieur le Maire et de son 1er adjoint, nous avons validé et voté l'ordre du jour suivant:

- Le rapport d'activités
- Le rapport financier
- L'élection du nouveau bureau de l'Amicale qui se compose comme suit:
 - Président: Jean-Claude LEURS
 - Vice Présidente: Paulette SOULIE
 - Secrétaire: Rita LEURS
 - Secrétaire adjointe: M-T BERTOUNESQUE
 - Trésorier: Claude LECLERC
 - Trésorière adjointe: Solange ALBIE

L'amicale a organisé 4 quines entre 2012 et 2013 et participé à l'arbre de Noël avec l'Association Animation Audrix. Merci aux parents et aux enfants d'avoir répondu à l'invitation.

Les colis de Noël ont été distribués à nos aînés.

Nous sommes ravis de faire nos prochains lotos dans la nouvelle salle socioculturelle (pas de date pour le moment).

Un voyage est prévu fin avril pour une journée.

L'Amicale laïque vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.



*Le président
Jean-Claude LEURS*



QI GONG MOUVEMENTS DE SANTE

Rhizome - Audrix(24260) - Lesquillerie

SEANCE HEBDOMADAIRE

Lundi à 18h30 - 19h45
Vendredi à 10h - 11h15

ENTRETIEN INDIVIDUEL

Sur rendez-vous

2014 STAGES MARCHE ET QI GONG

PROGRAMME détaillé <http://www.qi-gong-stage.fr>

En GRECE du 13 au 23 mai à AMORGOS
En BRETAGNE du 19 au 26 juillet
du 9 au 16 août à BELLE ILE EN MER

Autres stages à découvrir sur le site

Association Rhizome hamon_marie@orange.fr 06 75 92 62 43

QI GONG MOUVEMENTS DE SANTÉ

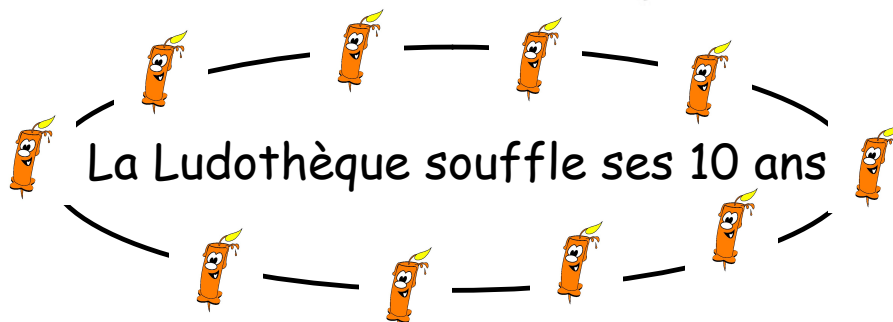
CONSCIENCE CORPORELLE
Nourrir en soi le Principe Vital
Entretenir notre vitalité, enrichir
et harmoniser notre présence au monde

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N



R
H
I
Z
O
M
E

Rendre accessible la pratique corporelle
et les enseignements de la pensée de la
Médecine Traditionnelle Chinoise
SOUS FORME D'ATELIERS ET DE STAGES



2004-2014....
10 ans d'accueils et de jeux

Sans se retourner trop longtemps en arrière, il nous semble important de marquer cette 1^{er} décennie riche en rencontre et en partage ludique.

C'est une occasion rêvée pour nous retrouver...plus grands ou plus vieux mais en tout cas pour échanger des rires et des souvenirs....et surtout en créer d'autres !

Les habitants et les collectivités de la Communauté de Communes de la Vallée de la Dordogne et de ses alentours ont pris conscience que cette structure était rare dans nos campagnes et l'utilisent avec dynamisme.

Préparez-vous donc, à partager une fête conviviale et familiale qui rassemblera des dizaines d'animations à côté du club house de Siorac en Périgord: **Le samedi 17 mai 2014.**

Le programme sera sur le site de la ville : www.ville-siorac-en-perigord.fr

N'hésitez pas à soumettre des idées ou à nous aider pour cette fête !!!

Contacts :

Association « Enfants des deux rivières »

Christelle Boussard et Ghyzlane Lahbich au 05.53.28.18.51

Pour les surfeurs : ludcevd@hotmail.fr et ludothèquesiorac.centerblog.net





2014 : une nouvelle année... pour continuer de planter en abondance :
des « graines de possible », car oui, c'est POSSIBLE !!
... qu'elles vous apportent tout le bonheur que vous espérez !!

Notre association a tenu ce vendredi 10 janvier son assemblée générale annuelle et a pu faire le point sur ses diverses activités :

- Après une pause estivale, les « Veillées Ouvertes » (chants, poésies, sketches, littérature, musique et danses...) reprennent, à Gravard, les derniers vendredis de chaque mois, chez Franck Hamon, à 20h30 : vous êtes les Bienvenus !

- L'Atelier Libre Expression reprend ses répétitions hebdomadaires le jeudi soir et nous prépare la trame d'une soirée cabaret, dans notre nouvelle et belle salle polyvalente, pour l'automne prochain. Se joindront à eux les talents cachés des fidèles des veillées ouvertes !

- L'activité Yoga, animée par Catherine Roquette et ses 4 rendez-vous hebdomadaires : le lundi à St Cyprien de 10h30 à 12h00 ; le lundi soir à St Alvère de 18h00 à 19h30 ; le mercredi soir à Brignat (St Chamassy) de 18h30 à 20h00 ainsi que le jeudi de 10h00 à 11h30.

Les animations musicales de Catherine Brunon sont moins nombreuses en ce moment : elle est en train d'apprendre, sur le tas, le métier de « maître d'œuvre »...mais ne lâchera pas pour autant le piano, la guitare et le chant !!

Un petit conte de « Bonne Année ! » :

Un vieil homme Cherokee apprend la vie à son petit-fils :

« Un combat a lieu à l'intérieur de moi, dit-il au garçon, un combat terrible entre deux loups. L'un est féroce : il est colère, envie, chagrin, regret, avidité, arrogance, apitoiement sur soi-même, culpabilité, ressentiment, infériorité, mensonges, vanité, supériorité et égo...

L'autre est serein : il est joie, paix, amour, espoir, sérénité, humilité, bonté, bienveillance, empathie, générosité, vérité, compassion et confiance.

Le même combat a lieu en toi-même et à l'intérieur de tout le monde ! »

Le petit fils réfléchit pendant une minute, puis il dit à son grand-père :

« Quel sera le loup qui vaincra ? »

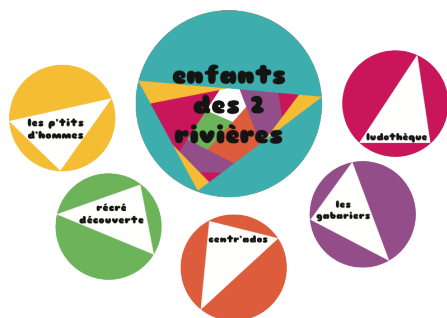
Le vieux Cherokee répondit simplement :

« Celui que tu nourris ! »

Bonne et Belle Année 2014

L'AVIKIVA et son bureau.

LES P'TITS D'HOMMES



L'été 2013 s'est bien déroulé avec en moyenne une fréquentation régulière de 50 enfants et de nombreuses journées où il n'était pas possible de recevoir plus d'enfants. Le programme prévu a enchanté tous les participants :

Les thèmes de la fête foraine avec ses grands jeux traditionnels redécouverts et ses barbapas et popcorns ;

Les contes des mille et une nuits revisités accompagnés des ombres chinoises ;

La semaine de découverte anim'sport du Conseil Général à Coulouniex et l'initiation à l'escrime ;

Les deux mini camps à Trémolat, apportant l'apprentissage de la prise en charge, tout en exerçant des activités ludiques comme le baby ski nautique ;

Les journées inter-centres sur les thèmes du bien-être (massage, coiffure...)

Les participations à des séances comme celles produites par le centre des jeunes européens de Le Buisson permettant aux enfants de rencontrer des jeunes italiens, hongrois, allemands mettant en scène leurs ateliers théâtraux.

Autant de moments forts qui animent avec autant de bonheur la vie au village.

Le point d'orgue du programme de ce second semestre est la journée du 6 octobre 2013 qui a été l'occasion de fêter les 10 ans de l'association les Enfants des Deux Rivières. Voir l'article ci-après d'une des co-présidentes.

Lors d'un vide grenier consacré à cette occasion, orné d'une magnifique structure gonflable, un spectacle de chants et danses moyenâgeuses a été organisé par la nouvelle association Carambole ; une démonstration de costumes, un espace de jeux traditionnels ont contribué à la réussite de la journée, également animée par un clown, des danses de zumba, des ateliers de maquillages, et des jeux procurés par la Ludothèque.

L'association amicale laïque du Coux a offert le bénéfice de la vente de repas.

Un très grand merci à eux et aussi à toutes ceux et celles qui ont réalisé cette excellente journée.

En ce qui concerne les activités des Ados, les 35 inscrits démontrant une fréquentation en hausse, se sont initiés à la musique, avec le body music et ont participé à beaucoup d'activités et manifestations (festival de Montignac entre autres).

La découverte de l'handicap grâce à la pratique de sports handicaps avec le hand ball a été aussi une animation qui a fortement sensibilisé nos jeunes ados.

De même, la pratique de la photo avec le rallye photo a remporté un grand succès.

Là aussi, des ados ravis qui attendent l'arrivée de la future salle socio-culturelle du village. Un prochain rendez-vous attendu avec impatience par tous et qui sera une

nouvelle étape pour la vie des centres.

Par avance, les animateurs et les responsables de l'association remercient la Municipalité pour le travail mené vis-à-vis des enfants, des petits et des grands, avec la réalisation de la salle. Après le lancement du centre, ce prolongement est une reconnaissance pour tout le travail mené par les professionnels de l'animation, et surtout encourage le bénévolat de ceux et celles qui conduisent ce beau projet depuis 20 ans d'accompagner nos jeunes dans un programme pédagogique et ludique. Avec la présence d'une construction respectueuse d'une approche environnementale avec des techniques innovantes offrant aussi la possibilité à la génération d'enfants et d'adolescents de découvrir de nouveaux métiers.

La salle, étape nouvelle, est une ouverture vers le futur, ceci dans un milieu rural, démontrant le « modernisme » proche de nos « petits ».

Enfin, un autre rendez-vous attendu, cela sera les 10 ans de la ludothèque, et il est déjà possible d'annoncer à tous une journée surprise autour du jeu.

Oui une année riche pour tous, avec aussi la découverte des activités du centre aéré de la Communauté de Communes de Nauze et Bessède qui vient s'assembler à celle de la Vallée de la Dordogne.

Bonne année à tous, les enfants et les parents, à tous ceux qui s'engagent chaque jour à leur bonheur.

*Lisbeth Chatenoud
Présidente des P'tits
d'Hommes et Co-Présidente
des Enfants des Deux rivières*



Pour fêter les 10 ans de l'association, nous avons organisé un Vide Greniers en Fête le 6 octobre 2013, au Coux. Le soleil était de la partie, les participants, qu'ils soient chalandés ou chercheurs de bonnes affaires, ont profité avec bonheur de ce que nous avons proposé : maquillages pour les enfants, structure gonflable, troupe de danseurs médiévaux et de zumba, magicien, barbe à papa, apéritif pour tous. L'Amicale Laïque du Coux a géré la restauration, nous les en remercions d'autant plus qu'ils nous ont généreusement reversé leur recette. L'ambiance a donc été très conviviale. Un grand merci à tous nos directeur-trices et animatrices, pour la générosité avec laquelle ils s'investissent dans cette journée.

Nous avons certes 10 ans, mais nous fonctionnions déjà depuis 1996 par le biais de 3 associations, gérants les centres de loisirs de St Cyprien, du Coux et d'Audrix, lesquelles ont fusionné le 1er janvier 2003.

A noter qu'en 2004 la Ludothèque, sise à Slorac, a ouvert ses portes sous notre responsabilité. Ouvrez bien l'œil à la prochaine gazette, pour connaître la date à laquelle elle fêtera elle aussi ses 10 ans.



Cet été le centre de loisirs de St Cyprien, Récré-Découverte, a accueilli 102 enfants au cours de 1472 journées, soit une quarantaine d'enfants présents chaque jour. En juillet, ils ont participé avec beaucoup de plaisir, à la découverte des dessous du cinéma. Le Rotary Club de Sarlat nous a aidés à acheter un caméscope pour la réalisation du « Festival de Récréwood ».



Le traditionnel épouvantail pour le Festival de Meyrals, a été réalisé avec les personnes âgées de l'EHPAD de Castels, ils ont obtenu un prix.



Voilà notre association repartie, nous l'espérons, pour quelques dizaines d'années supplémentaires. Toujours au service des enfants et de leurs parents avec le même enthousiasme et le plaisir toujours renouvelé de voir que certains des jeunes qui sont passés chez nous, s'investissent à leur tour dans la vie sociale.

Une des Co-présidentes : Marcelle BOUREAU

L'ATELIER D'AUDRIX

A partir du vendredi 3 janvier 2014, une nouvelle association lancera son activité sur la commune.

L'atelier d'Audrix proposera une initiation à la peinture sur porcelaine ouverte à tous, de 9 à 99 ans, quel que soit votre niveau. Vous découvrirez la technique classique avec plusieurs cuissons à 860° permettant aux objets d'être lavé au lave-vaisselle et de passer au micro-onde.

Que souhaitez-vous ? Personnaliser un bol, imaginer un pendentif, décorer un vase ? Cette technique s'adapte à chacun en offrant des illustrations des plus simples au plus raffinées. Vous aurez le plaisir de créer des objets uniques pour vous ou pour offrir.

Où ? Les cours auront lieu dans la salle derrière la mairie.

Quand ? Le vendredi soir, de 18h30 à 22h30. Vous pouvez venir pendant cette permanence et vous disposerez d'une heure de cours à l'intérieur de ce créneau horaire.

Un temps
pour soi...

Comment ? Tout est fourni à part le support en porcelaine. Pour la première séance de découverte, un carreau de porcelaine vous sera offert.

Combien ? L'adhésion à l'association est fixée à 10 euros pour l'année. La participation au matériel est de 5 euros la séance. La première séance découverte est gratuite.

Les objectifs de l'association ? Favoriser les échanges intergénérationnels et la mixité sociale en proposant des activités artistiques, créer du lien, valoriser les savoirs faire de chacun.

Besoin d'une précision ? Contactez la présidente Marie Defay au 06 17 17 43 69



mail : vallezmarie@wanadoo.fr





MUSIQUE en PÉRIGORD

Une exposition célébrant le 25e Festival a été inaugurée le 1er août par Monsieur Gérard Labrousse, Maire du Bugue et conseiller général, à l'Office de Tourisme du Bugue, précédant le concert inaugural : sous la Halle du Bugue, la chanteuse Patricia Chacoreta et son groupe Baccara Brasil ont entraîné leur auditoire dans un tourbillon de rythmes et de mélodies brésiliennes.

Puis se sont succédés, le 2 août, dans l'Eglise de Saint-Chamassy, Musique de Chambre avec le Duo Amaltea (violon, alto) ; après l'hommage rendu aux grands classiques, place à la découverte avec Kalliwoda, compositeur tchèque du 19e siècle, et un merveilleux duo de Martinů.

Le 4 août, dans l'Eglise de Tayac aux Eyzies, Musiques du Monde : les Chants du Signe de la Compagnie Rosa Salvatja avec Maurice Moncozet, un habitué du Festival : la rencontre entre chants médiévaux et musique l'Asie et du Proche Orient était traduite visuellement sous forme de calligraphies créées en direct sur un écran géant.

Programme tout différent le 7 août dans l'Eglise d'Audrix, berceau du festival, Pauline Sabatier, mezzo soprano et des musiciens de l'Orchestre de Chambre Pelléas, proposaient un programme où s'entrecroisaient Lieder et Musique de Chambre. Le matin du concert, comme c'est la coutume, les enfants du centre de loisirs, avaient assisté à la répétition, confirmant l'engagement de "Musique en Périgord" en direction de la jeunesse.

Le lendemain 8 août, à nouveau concert pour le Jeune Public : la Mélodie racontée aux enfants par Pauline Sabatier dans la salle des Fêtes de Saint-Cyprien ; en préalable au concert une action de sensibilisation avait été menée dans les différents centres de loisirs.

Le 13 août, le gouffre de Proumeyssac accueillait dans son cadre impressionnant, un concert de jazz de la chanteuse Marie Carrié dans un répertoire alliant le blues à la musique brésilienne.

Point d'orgue de cette vingt cinquième édition, dans le Parc du Château de Campagne, superbement illuminé, l'Orchestre de Chambre Pelléas, sous la baguette de Benjamin Lévy, déjà venu en 2008, avec le concours de la violoniste Louise Chisson, proposait le 16 août un programme Beethoven, Prokofiev. Des ovations prolongées ont conclu cette soirée à laquelle le Festival "L'Été Musical en Bergerac" avait apporté sa contribution. Ce concert avait reçu le soutien du Conseil Général de Dordogne.

Comme toujours, un festival varié dans lequel le public, (habités comme nouveaux spectateurs) a apprécié avec une intensité d'écoute remarquable, la qualité de la programmation. Les artistes quant à eux, ont goûté la chaleur et la simplicité de l'accueil et du contact avec leur auditoire.

2014 va être pour "Musique en Périgord" une année de transition. Mais "Musique en Périgord" conservera sa programmation variée, Musique classique, Musique du Monde, Musique médiévale, Jazz etc... avec un effort particulier en direction de la jeunesse.

A toutes et à tous Bonne année 2014.

Le Président, Jean-Claude LEVY



Publié le 29/07/2013 à 06h00

25 ans de Musique en Périgord



Pour son 25e anniversaire, Musique en Périgord a donné carte blanche à l'orchestre Pelléas. © PHOTO

Du jeudi 1er au vendredi 16 août, Musique en Périgord célébrera son quart de siècle avec un joli programme.

Créé en 1989 dans l'église romane d'Audrix par le clarinettiste Thierry Wartelle - séduit par l'acoustique remarquable de l'édifice religieux -, ce festival, purement classique à ses débuts, a évolué en restant fidèle à ses origines.

Cette année, Musique en Périgord proposera une carte blanche à l'orchestre de chambre Pelléas pour trois concerts : un de musique de chambre (Bizet, Brahms, Mahler, Beethoven) mercredi 7 août, un pour le jeune public jeudi 8 août, et un concert avec tout l'orchestre (Beethoven, Prokofiev) dans le parc du château de Campagne vendredi 16 août.

Hommage sera également rendu aux ensembles déjà venus au festival et qui ont rencontré un vif succès : entre autres, Baccara Brasil et Rosa Salvatja de Maurice Moncozet.

Comme à l'accoutumée, Musique en Périgord proposera un large éventail musical fait de jazz, de classique, de musiques médiévales ou du monde, mais aussi de concerts jeune public... Les églises romanes des villages d'Audrix, des Eyzies-de-Tayac, de Saint-Chamassy, ainsi que la halle du Bugue, le parc du château de Campagne et le grand foyer de Saint-Cyprien serviront de cadre à ce festival ainsi que le gouffre de Proumeyssac.

Publié le 27/07/2013 à 06h00

La samba s'invite à la campagne



Musique en Périgord s'ouvrira au Bugue le 1er août. © PHOTO

Créé en 1989 dans l'église romane d'Audrix, village du Périgord Noir, entre Vézère et Dordogne, le Festival Musique en Périgord célèbre en 2013 son 25e anniversaire. Faire connaître la musique en milieu rural, attirer des publics divers par une ouverture sur des domaines musicaux variés, et familiariser les enfants avec les différents types de musiques demeurent les objectifs du festival. Comme les années précédentes, l'inauguration du festival se déroulera au Bugue, le jeudi 1er août, à 18 heures, sous la halle.

Musique brésilienne

Patricia Chacoreta et son groupe Baccara sont des musiciens passionnés de samba, bossa-nova, frevo et baião. Entrée gratuite.

Publié le 01/08/2013 à 06h00

Le Duo Amaltéa en concert demain



Benoît Bouyer accompagnera François-Xavier Laguette. © PHOTO

Dans le cadre du Festival Musique en Périgord, le duo François-Xavier Laguette et Benoît Bouyer donnera un concert, demain à 21 heures, à l'église de Saint-Chamassy.

François-Xavier Laguette est premier violon solo au sein de l'orchestre symphonique de Vendée et de l'ensemble orchestral du Val de Loire. Quant à Benoît Bouyer, il est alto solo à l'orchestre symphonique de Vendée, membre du quintet à cordes Internotes et de l'ensemble baroque Galatée.

Au programme de demain, des « Duos pour violon » de Haydn composés en 1767-1768, d'autres signés Mozart pour violon et alto et des œuvres du musicien tchèque du XIXe siècle Johannes Kalliwoda.

Tarifs : plein, 18 euros ; 15 euros pour les adhérents à Musique en Périgord et gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans. Informations sur www.musiqueenperigord.fr. Réservations auprès de l'office de tourisme de Saint-Cyprien

Publié le 06/08/2013 à 06h00

Célébrer le romantisme



La mezzo-soprano Pauline Sabatier. © PHOTO

Demain à 21 heures, dans la belle église fortifiée d'Audrix, les voix et les cordes de l'orchestre de chambre Pelléas s'uniront pour offrir une soirée de célébration du romantisme français et allemand. Au programme : Brahms, Mahler, Wolf, Schubert, Bizet, Schumann avec Véréne Westphal au violoncelle, Zorica Stanojevic au violon, Martin Surot au piano et Pauline Sabatier, mezzo-soprano.

Tarifs : 18 euros adultes (15 euros adhérents à Musique en Périgord), gratuit jusqu'à 16 ans et étudiants. Renseignements sur www.musiqueenperigord.fr et réservations auprès de l'office de tourisme de Saint-Cyprien au 05 53 30 36 09 ou contact@stcyprien-perigord.com. Billets à retirer et à régler sur place au plus tard vingt minutes avant le concert.

Publié le 09/08/2013 à 06h00

De la musique pour les jeunes



Les enfants durant la répétition. © PHOTO

Musique en Périgord poursuit ses efforts en direction des enfants afin qu'ils accèdent à la musique avec joie et non comme une contrainte.

C'est pourquoi à Audrix, vendredi 26 juillet, Jean-Claude Lévy a présenté la composition d'un orchestre et, mardi, Pauline Sabatier a raconté aux enfants ce qu'est le chant. Le but de l'opération était de familiariser les enfants avec la voix et le chant lyrique. Mercredi, les enfants étaient invités à l'église d'Audrix pour assister à la répétition au concert du soir. Ils ont écouté avec attention l'interprétation de l'« Ave Maria » de Schubert. Et hier, un concert jeune public a eu lieu, à Saint-Cyprien.

Publié le 09/08/2013 à 06h00

Un peu d'Asie en musique



Maurice Moncozet et Fady Zakar sur la scène de l'église de Tayac. © PHOTO

Avec son très beau portail à voussures de caractère arabo-andalou, l'église de Tayac était le cadre idéal, dimanche, pour accueillir le concert de musiques médiévales d'Asie et du Moyen-Orient donné dans le cadre du festival de Musique en Périgord. Le public a pu apprécier la force de ce spectacle porté par Maurice Moncozet, chanteur, poly-instrumentiste, Fady Zakar, chanteur et musicien sur des instruments venus des quatre coins du monde, et Ahmed Al Mansi, calligraphe. Cette alchimie audacieuse entre les sons, les couleurs, les gestes musical et graphique a emporté, une heure durant, le public dans un voyage hors

Publié le 17/08/2013 à

Du jazz dans le gouffre



Mardi, dans le gouffre de Proumeyssac, Musique en Périgord présentait le Jazz Affair Quartet. Marie Carrié, d'origine antillaise et d'une nature sauvage, a interprété un jazz élégant où le blues, le groove et la bossa-nova s'entrelaçaient. Le charme de sa voix, puissante et généreuse, sertie de ce brin de rocaïlle, a donné force et éclat à un répertoire subtilement choisi. Une affaire de cœur entre Marie et le jazz. Sobriété et élégance étaient au service d'un répertoire élaboré, alliant jazz et raffinement.

Publié le 21/08/2013 à 06h00

De grandes musiques dans de petits lieux

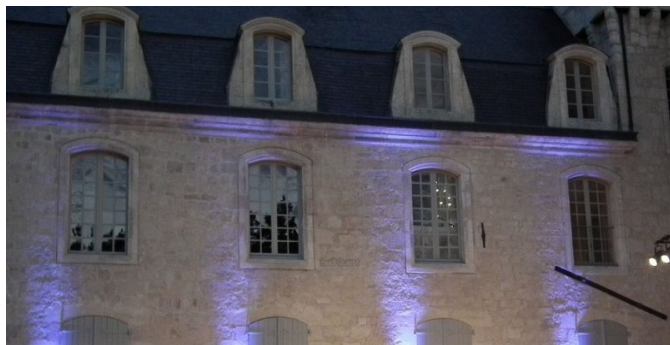


Jean-Claude Lévy, très applaudi, entouré de Francis Dutard et Benjamin Lévy. © PHOTO

C'est dans le cadre majestueux du château de Campagne, que le dernier concert du Festival Musique en Périgord a été donné, vendredi 16 août. L'orchestre de chambre Pelléas, dirigé par Benjamin Lévy avec la participation de la violoniste Louise Chisson, a ravi le public avec des œuvres de Beethoven et Prokofiev. En fin de concert, alors que les applaudissements se prolongeaient pour saluer la qualité exceptionnelle de l'orchestre et le charme magique du lieu, Gérard Labrousse, conseiller général et maire du Bugue qui représentait le président du département Bernard Cazeau, et Francis Dutard, conseiller général, ont fait venir sur scène Jean-Claude Lévy qui préside depuis plus de quinze ans aux destinées de Musique en Périgord. Ils ont souhaité rendre hommage à ses efforts constants et couronnés de succès pour faire venir à la musique de qualité les habitants de Dordogne comme les touristes, les enfants comme les adultes.

L'utilisation des divers lieux mis à disposition et, en particulier les églises des villages environnants, a permis de faire passer le message du président de Musique en Périgord : de grandes musiques dans des petits lieux.

Un quart de siècle plein d'étincelles



Le concert de Musique en Périgord dans le parc du château de Campagne a attiré un public nombreux. © PHOTO

Quelques jours après le clap de fin du festival Musique en Périgord, l'heure est au bilan d'une 25e édition très réussie. Le point d'orgue fut sans conteste le concert du 16 août donné dans le parc du château de Campagne illuminé. Sous la baguette de Benjamin Lévy (déjà venu en 2008), l'orchestre de chambre Pelléas a fait le plein de spectateurs.

Dans le concerto pour violon de Beethoven, la dextérité de Louise Chisson a fait merveille, soutenue par un orchestre porté avec fougue par son chef. L'acoustique de ce lieu en plein air a permis de savourer ce bijou sonore qu'est la « Symphonie classique » de Prokofiev, les différents groupes instrumentaux se détachant avec une précision remarquable. Des ovations prolongées et une profusion de fleurs ont conclu cette soirée à laquelle le festival l'Été musical en Bergerac avait apporté sa contribution. Ce concert avait reçu le soutien du Conseil général de Dordogne qui a de plus offert un buffet.

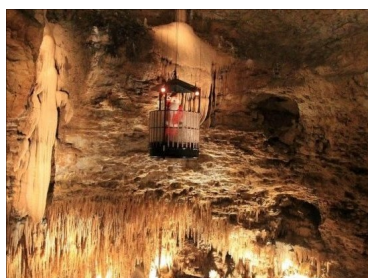
Une programmation variée

Auparavant, une exposition rappelant les étapes du festival avait été inaugurée le 1er août par Gérard Labrousse, maire du Bugue et conseiller général, à l'office de tourisme du Bugue. Sous la halle de la commune, la chanteuse Patricia Chacoreta et son groupe Baccara Brasil ont entraîné leur auditoire dans un tourbillon de rythmes et de mélodies brésiliennes propres à créer une ambiance de fête. Puis, se sont succédé, le 2 août, dans l'église de Saint-Chamassy, le Duo Amaltea (violon, alto) et le 4 août, dans l'église de Tayac, aux Eyzies, les chants du Signe de la Compagnie Rosa Salvatja avec Maurice Moncozet, un habitué du festival. Une rencontre entre chants médiévaux et musique de l'Asie et du Proche Orient traduite visuellement sous forme de calligraphies créées en direct sur un écran géant.

Programme tout différent, le 7 août, dans l'église d'Audrix, berceau du festival. Pauline Sabatier, mezzo soprano, et des musiciens de l'orchestre de chambre Pelléas proposaient un concert où s'entrecroisaient lieder et musique de chambre instrumentale, avec en particulier le merveilleux trio n° 2 de Schubert. Le matin du concert, comme c'est la coutume, les enfants du centre de loisirs, à la fois attentifs et curieux, avaient assisté à la répétition, confirmant l'engagement de Musique en Périgord en direction de la jeunesse. Le lendemain, 8 août, a eu lieu un autre concert pour le jeune public : la Mélodie racontée aux enfants par Pauline Sabatier dans la salle des fêtes de Saint-Cyprien ; en prélude au concert, une action de sensibilisation avait été menée dans les différents centres de loisirs.

Le 13 août, le gouffre de Proumeyssac accueillait, dans son cadre impressionnant, un concert de jazz de la chanteuse Marie Carrié dans un répertoire alliant le blues à la musique brésilienne. Ce fut comme toujours un festival varié dans lequel le public a apprécié avec une intensité d'écoute remarquable la qualité de la programmation. Les artistes, quant à eux, ont goûté la chaleur et la simplicité de l'accueil et du contact avec leur auditoire.

Publié le 26/12/2013 à 08h07 , modifié le 26/12/2013 à 11h36



Le Père Noël n'est pas reparti, il descend dans le gouffre de Proumeyssac (24)

Le Père Noël se plaît en Dordogne ! Comme chaque année, le gouffre de Proumeyssac, à Audrix (24), l'accueille à **partir de ce jeudi et jusqu'au 31 décembre**, dans le cadre d'un spectacle "son et lumières" spécial fêtes. **L'homme en rouge arrivera en nacelle**, à 15 et 16 heures, la hotte pleine de cadeaux qu'il distribuera aux enfants de moins de 12 ans.

Le site du gouffre fermera ses portes le 31 décembre au soir et rouvrira le 1er février pour une nouvelle saison. **Un espace muséographique et un parc ludo-pédagogique vont être créés** à l'extérieur.

Tarifs et renseignements [ici](#) ou au 05.53.07.27.47. En plus des descentes du Père Noël, les visites classiques sont prévues à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30.

Publié le 04/12/2013 à 06h00

Musique en Périgord : un an de transition

Jean-Claude Lévy (à gauche) a accepté de rester à la présidence une année encore. © PHOTO



Pour le festival Musique en Périgord, qui a fêté en 2013 ses 25 ans, 2014 devrait être une année de transition. Lors de l'assemblée générale de l'association, qui s'est tenue jeudi à la mairie d'Audrix, Jean-Claude Lévy, le président, et Raymond Laguette, le trésorier, ont annoncé qu'ils acceptaient de poursuivre leurs fonctions encore une année, en attendant de trouver des successeurs.

« Le festival doit continuer et garder sa spécificité de festival de musique de qualité et de proximité. Nous allons bâtir une transition pour assurer la pérennité de la manifestation », a déclaré Jean-Claude Lévy. Le bilan financier de l'année écoulée affiche un déficit de 2 166 euros, malgré des dons et des subventions du Conseil général et des municipalités du Bugue et de Campagne. Aussi, a-t-il été décidé pour la programmation 2014 de réduire le nombre de lieux où se dérouleront les concerts, mais de poursuivre les manifestations musicales à destination des enfants, ce qui constitue un des objectifs du festival.

Gérard Labrousse, maire et conseiller général du Bugue, présent à la réunion, a renouvelé son soutien à Musique en Périgord et a souhaité vivement que le site du château de Campagne puisse servir d'écrin à un concert, comme cela a été le cas cette année pour la dernière représentation du festival.

Quant à Claude Thuillier, maire d'Audrix, il a proposé la mise à disposition de la salle municipale du village, récemment agrandie, dont l'acoustique est de bonne qualité. Cette salle, qui peut accueillir 200 personnes, sera prochainement équipée d'un système de diffusion audio.

Le programme 2014 du festival Musique en Périgord est encore à l'état d'ébauche. Il devrait être composé d'un quatuor à cordes, d'un trio violon, violoncelle et piano et de chants sacrés gitans de Provence.

Publié le 14/01/2014 à 06h00



Un nouveau bureau pour Musique en Périgord

Jeudi, le conseil d'administration de Musique en Périgord a désigné son nouveau bureau.

Après quinze ans de présidence, Jean-Claude Lévy a transmis le flambeau à Serge Maury. Le nouveau bureau entrera en fonction à compter du samedi 15 mars. Il est composé de Jean-Claude Lévy, vice-président et directeur artistique, Monique Lejeune, secrétaire, Arlette Lang, secrétaire adjointe et attachée de presse, Raymond Laguette, trésorier, et Alain Ingrassia, trésorier adjoint.

A. B.

> Libres propos

> *Je ne sais pas où on va, mais on y va*

Notre fidèle rubrique s'est intéressée au lancement du forfait mobile 4 G.

Il ne s'agit pas dans cet article de passer au crible tous les bancs d'essai des forfaits mobiles, mais de s'interroger sur l'intérêt d'un tel lancement dans notre région, et d'une façon générale sur l'aspiration débordante induite par des technologies évolutives dans la transmission de données et de voix.

Face à la guerre des prix sur le meilleur forfait, c'est devant une victoire d'un non-sens que nous sommes confrontés. Celui d'assister à la vente d'un objet sans la possibilité de l'utiliser.

Déjà, la plupart des nouvelles technologies proposées, caméra, téléphone, portable, tablette et autres offrent des fonctions avancées très peu utilisées. Quel constructeur courageux a eu la sincérité d'annoncer le rapport entre fonctions utilisées quotidiennement et champ du possible. Quel consommateur sincère a eu le courage d'annoncer la valeur de ce rapport le concernant.

Courageux et sincère lecteur, êtes-vous situés à 100 % ? À 90 % ? Plus bas, bon disons 80 % ? Encore plus bas, 70, 60 % ? 50, non ? Entre 40 et 30 ? Ne dites pas que vous vous rapprochez de ma situation, c'est-à-dire 20 % ?

Et oui, nous sous-utilisons en majorité des outils sophistiqués. Il est fort probable que vous soyez comme moi en sous-capacités d'utilisation, par manque de temps, de formation, d'envie aussi. Il y a aussi le fait que nous ne sommes pas tous de la génération « Petite Poucette » comme l'écrit à merveille le philosophe Michel SERRES.

Il y a aussi la situation que certains de ses outils nécessitent des infrastructures. Sans celles-ci, les outils comme les téléphones portables, ou plutôt pour chagriner personne, les objets de nécessité comme les mobiles ne peuvent être pleinement employés.

C'est le cas de l'environnement 4 G qui succède au 3 G également par endroit inaccessible.

Certes les progrès techniques, traduisez les enjeux économiques, vont apporter les solutions. Il est plus urgent de déployer des équipements de transmission d'ondes que de maintenir des hôpitaux de proximité.

Mais aujourd'hui lancer à la vente un produit qui ne peut être utilisé demeure un acte surprenant. La Petite Poucette de l'histoire du progrès poussée à l'achat. Une sacré anticipation car nos territoires devraient retrouver une capacité de propagation des ondes nécessaires que vers 2015.

Sans s'étendre sur le sujet de la gestion des risques encourus pour une propagation propre à la 4 G, où nous amènera cette course vers la puissance et la vitesse ? Vers un monde où tout peut se transmettre en temps réel ?

La 4 G débarque, la 4 G attaque, la 4 G traque le consommateur au prix d'un forfait.

La 4 G nous rappelle l'importance de notre liberté, celle de réfléchir et d'agir en conséquence, afin de disposer d'un instrument ne nous privant pas de notre forfait de libre arbitre.

James Chatenoud

> *Paroles de sages (ou de fous?) glanées au cours du temps*

Le plus beau lendemain ne rend pas la veille
Proverbe chinois

Ce n'est pas parce que je suis un vieux pommier que
je donne de vieilles pommes.
Félix Leclerc

L'espérance est un risque à courir.
Georges Bernanos

Il vaut mieux rire avant d'être heureux de peur de
mourir avant d'avoir ri.
La Bruyère

Je préfère allumer une chandelle que de maudire les
ténèbres.
Proverbe Kabyle

Quand tu manges un fruit n'oublie pas celui qui l'a
planté.
Proverbe vietnamien

On ne peut pas regarder les étoiles en ayant un caillou
dans les chaussures.
Proverbe vietnamien

On n'a pas le droit de transmettre aux enfants la
critique du monde avant de leur donner l'amour du
monde.
Hannah Arendt

Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du
Monde
Albert Camus

Il faut que le noir s'accroisse pour que la première
étoile apparaisse
Christian Bobin

L'aveugle écoute mieux
Le sourd voit mieux
La paralysé est plus connecté dans le présent
Philippe Pozzo di Borgo

La démocratie ne s'use que si on ne s'en sert pas.
Alain Rémond

Seul l'homme qui se précipite au fond de la mer
pourra revenir avec les mains pleines de perles .
Celui qui se contente de regarder du rivage n'aura
pour récompenses que des écailles d'huitres.
Gandhi

Je ne suis pas superstitieux, j'aurais trop peur que ça
me porte malheur
Tristan Bernard

J'aime les paysans, ils ne sont pas assez savants pour
raisonner de travers.
Montesquieu

Et voici le texte d'une belle chanson de Charles Aznavour dont le titre, déjà convient à notre entrée dans l'hiver et la froidure: « je te réchaufferai »

Le ciel tisse une couverture en laine
L'été prépare ses quartiers d'hiver
Mais n'aie pas peur de la froidure, Hélène
Je te réchaufferai, je te réchaufferai

Allons rêver sur les bords de la Seine
S'il reste encore quelques petits coins verts
Et si le fond de l'air est frais, Hélène
Je te réchaufferai, je te réchaufferai

En passant mon bras autour de ton épaule
Et si malgré mon bras, la brise travaille
A bien jouer son rôle
Tu prendras mon chandail
Si le temps malgré mon chandail de laine
Venait troubler le calme de ta chair
En te serrant tout contre moi, Hélène
Je te réchaufferai, je te réchaufferai
Mais si le vent soufflait à perdre haleine
Nous irions vite abriter notre amour
Et blottis dans notre grenier, Hélène
Je te réchaufferai, je te réchaufferai

Je fermerai fenêtres et persiennes
Je bouclerai la porte à double tour
Et en faisant une flambée, Hélène
Je te réchaufferai, je te réchaufferai

En offrant au feu tout le bois qu'il réclame
Et s'il manque du bois je mettrai aussi
Nos meubles dans les flammes
Ne gardant que le lit
Mais si le froid contre nous se déchaîne
Et que le feu ne t'est d'aucun secours
Par la chaleur de mon amour, Hélène
Je te réchaufferai, je te réchaufferai

Le ciel tisse une couverture en laine
L'été prépare ses quartiers d'hiver
Mais n'aie pas peur de la froidure, Hélène
Je te réchaufferai, je te réchaufferai

Le clavier du Temps

Soudain, tout s'assombrit ; c'est la faute au nuage
Qui fait pleurer l'averse à la fin de l'orage.
L'écho, dans mon cœur lourd en peine de chanson,
Répète à l'infini toujours le même son.

Le ciel bas qui s'engouffre offre en notes de pluie
Son refrain nostalgique ; un coup de vent essuie
La flaque transparente au creux du vieux ciment
Où se forme aussitôt un petit lac dormant.

Le déluge s'abat sur la campagne entière.
Les toits, trop arrosés, déversent leur gouttière
Dans tous les chemins d'eaux qui, de rus en fossés,
Gazouillent jusqu'au val, dans leurs lits encaissés.

Que le soleil soit d'or, qu'il neige, vente, ou pleuve,
C'est dans la mer que meurt le dernier chant du fleuve.
De là vont les marins sur tous les océans
Pour les vaincre parfois et devenir Géants...

Humanité, pose ton regard sur les sources,
Ecoute les oiseaux, cesse tes vaines courses ;
Joue, avant tout, le Beau sur le clavier du Temps :
De « La Flûte enchantée » au « Sacre du Printemps ».

Simone-Amélie Boinot
(tante de Fabienne Lamaud)
Extrait de "Poèmes de l'ombre"

Meilleurs Vœux 2014



*Audrix 2013 — Construction de la salle socio-culturelle
avec extension du centre de loisirs pour les 4 - 12 ans et le centre « Ados »*

*Claude THUILLIER, Maire de Audrix et les membres du Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année*

MAIRIE DE AUDRIX - Le Bourg - 24 260 AUDRIX - 05.53.07.23.77 - mairie-audrix@wanadoo.fr

Comité de rédaction

James CHATENOUD - Bernadette FARINA - Andrée TEILHAUD - Claude THUILLIER

Mise en page: *Laurence NINNIN*